

Délibération n°DEL-20-1060

Plan de relance - Action 36 - Création d'un fonds Congrès - attirer les congrès nationaux et internationaux majeurs de nos filières stratégiques

L'an deux mille vingt le jeudi dix-sept décembre à neuf heures, sous la présidence de Jean-Luc MOUDENC, Président, le Conseil s'est réuni à Espaces Concorde - Centre de Congrès Pierre Baudis - Toulouse.

Participants

Afférents au Conseil :	133
Présents :	107
Procurations :	25
Date de convocation :	11 décembre 2020

Présents

Aigrefeuille	M. Christian ANDRE
Aucamville	Mme Roseline ARMENGAUD
Aussonne	M. Michel BEUILLE, Mme Sylvie LLOUBERES
Balma	Mme Sophie LAMANT, M. Frédéric LEMAGNER, M. Vincent TERRAIL-NOVES
Beaupuy	M. Marc FERNANDEZ
Blagnac	M. Pascal BOUREAU, M. Joseph CARLES, Mme Bernadette GUERY, M. Jean-Michel MAZARDO, Mme Danielle PEREZ
Brax	M. Thierry ZANATTA
Castelginest	M. Grégoire CARNEIRO
Colomiers	Mme Sophie BOUBIDI, M. Fabien JOUVE, M. Thomas LAMY, Mme Josiane MOURGUE, M. Franck RIBEYRON, M. Arnaud SIMION, Mme Karine TRAVAIL-MICHELET
Cornebarrieu	Mme Dalila COUSIN
Cugnaux	M. Thomas KARMANN, Mme Marie-Hélène ROURE
Drémil-Lafage	Mme Ida RUSSO
Gagnac-sur-Garonne	M. Patrick BERGOUGNOUX
Gratentour	M. Patrick DELPECH
Launaguet	Mme Patricia PARADIS, M. Michel ROUGE
Lespignan	M. Alain ALENCON
L'Union	Mme Brigitte BEC, M. Marc PERE
Mondonville	Mme Véronique BARRAQUE ONNO
Mondouzil	M. Robert MEDINA
Pin-Balma	M. Gil BEZERRA
Quint-Fonsegrives	M. Jean-Pierre GASC
Saint-Orens	Mme Dominique FAURE
Seilh	M. Didier CASTERA
Toulouse	Mme Caroline ADOUE-BIELSA, Mme Fella ALLAL, M. Christophe ALVES, Mme Françoise AMPOULANGE, Mme Laurence ARRIBAGE, M. Olivier ARSAC, Mme Patricia BEZ, Mme Michèle BLEUSE, M. Jean-Jacques BOLZAN, Mme Maroua BOUZAIDA, M. Maxime BOYER, M. Sacha BRIAND, Mme Hélène CABANES, M. François CHOLLET, M. Gaëtan COGNARD, M. Romain CUJIVES, M. Jean-Claude DARDELET, M. Henri DE LAGOUTINE, M. Jean-Baptiste DE SCORRAILLE, Mme Ghislaine DELMOND,

	Mme Cécile DUFRAISSE, M. Jonhny DUNAL, M. Jamal EL ARCH, Mme Christine ESCOULAN, Mme Julie ESCUDIER, M. Emilion ESNAULT, M. Pierre ESPLUGAS-LABATUT, Mme Isabelle FERRER, M. Vincent GIBERT, M. Francis GRASS, Mme Isabelle HARDY, Mme Caroline HONVAULT, Mme Valérie JACQUET VIOLLEAU, Mme Laurence KATZENMAYER, M. Pierre LACAZE, Mme Annette LAIGNEAU, Mme Marion LALANE- DE LAUBADERE, M. Jean-Michel LATTES, M. Maxime LE TEXIER, Mme Marine LEFEVRE, Mme Hélène MAGDO, Mme Souhayla MARTY, M. Antoine MAURICE, Mme Odile MAURIN, Mme Nicole MIQUEL-BELAUD, M. Nicolas MISIAK, M. Jean-Luc MOUDENC, Mme Julienne MUKABUCYANA, Mme Nina OCHOA, Mme Gnadang OUSMANE, M. Philippe PERRIN, Mme Julie PHARAMOND, M. François PIQUEMAL, Mme Agnès PLAGNEUX BERTRAND, M. Jean-François PORTARRIEU, M. Clément RIQUET, Mme Agathe ROBY, M. Daniel ROUGE, M. Thierry SENTOUS, M. Bertrand SERP, Mme Nadia SOUSSI, M. Pierre TRAUTMANN
Tournefeuille	M. Patrick CHARTIER, Mme Corinne CURVALE, M. Dominique FOUCHIER, Mme Corinne GINER, M. Laurent SOULIE
Villeneuve-Tolosane	M. Romain VAILLANT

Conseillers ayant donné pouvoir

	Pouvoir à
M. Gérard ANDRE	Karine TRAVAL-MICHELET
M. Patrice RODRIGUES	Pascal BOUREAU
M. Philippe PLANTADE	Christian ANDRE
Mme Béatrice URSULE	Grégoire CARNEIRO
M. Patrick JIMENA	Hélène MAGDO
M. Alain TOPPAN	Dalila COUSIN
Mme Ana FAURE	Isabelle HARDY
M. Albert SANCHEZ	Thomas KARMANN
M. Thierry DUHAMEL	Alain ALENCON
M. Jean-Pierre FOUCHOU-LAPEYRADE	Ida RUSSO
M. Robert GRIMAUD	Patrick DELPECH
Mme Véronique DOITTAU	Patrick BERGOUGNOUX
M. Jacques SEBI	Vincent GIBERT
Mme Camille POUPONNEAU	Arnaud SIMION
M. Alain SUSIGAN	Robert MEDINA
M. Bruno ESPIC	Michel ROUGE
Mme Céline MORETTO	Dominique FOUCHIER
M. Thierry FOURCASSIER	Jean-Pierre GASC
M. Serge JOP	Dominique FAURE
M. Jean-Paul BOUCHE	Daniel ROUGE
M. Aymeric DEHEURLES	Marc PERE
M. Djillali LAHIANI	Gnadang OUSMANE
Mme Brigitte MICOULEAU	Jean-Luc MOUDENC
Mme Nicole YARDENI	Francis GRASS
Mme Agnès BENOIT-LUTMAN	Romain VAILLANT

Conseillers excusés

Pibrac	M. Honoré NOUVEL
--------	------------------

Délibération n° DEL-20-1060

Plan de relance - Action 36 - Création d'un fonds Congrès - attirer les congrès nationaux et internationaux majeurs de nos filières stratégiques

Exposé

Les congrès constituent un important levier d'attractivité pour le territoire. Ils contribuent à valoriser le tissu économique et scientifique de la métropole ; ils améliorent sa visibilité et son rayonnement international en tant que destination événementielle dans les médias ; ils renforcent son identité et développent son image à travers la représentation que peut se faire le congressiste sur la ville hôte. Ils structurent et ancrent durablement les filières économiques et favorisent leurs développements à l'international.

C'est pourquoi, face à une concurrence accrue à l'échelle nationale et internationale, Toulouse Métropole souhaite stimuler la filière tourisme d'affaires liée à l'activité des congrès sur son territoire, par le biais de la mise en place d'un programme d'accompagnement visant à conquérir et accueillir des congrès présentant un caractère structurant pour nos filières d'excellence et générant des retombées économiques importantes pour le territoire sur le court, moyen et long terme.

La filière tourisme d'affaires regroupe près de 200 entreprises sur le territoire : les sites d'accueil, les traiteurs, les agences événementielles, les PCO (Professional Congress Organisers), les prestataires techniques et l'hôtellerie. Elle représente environ 3 000 emplois directs et près de 9 000 emplois indirects.

Le fonds s'attachera à favoriser la conquête de grands congrès filières (+ de 3 000 participants de plus de 9 000 nuitées), mais également de congrès scientifiques de plus petite taille (norme ICCA-International Congress and Convention Association) en lien les programmes de recherche de nos laboratoires publics et privés.

Impact économique et plan de relance

Atout majeur pour le développement économique de notre territoire, les congrès génèrent de fortes fréquentations touristiques et induisent d'importantes retombées en matière économique et d'emploi pour le territoire et ses acteurs. Il est estimé qu'un congressiste étranger rapporte 309€/jour et un congressiste national 155€/jour de retombées économiques directes et indirectes pour le territoire (mode de calcul UNIMEV - Union Française des Métiers de l'événementiel).

Suite à la situation sanitaire et à la crise économique profonde qui touche notre territoire, Toulouse Métropole a inscrit cette initiative dans le cadre du plan de relance de l'emploi sous la forme de l'action 36 «Créer un fonds pour ancrer et attirer de nouveaux congrès » et dote celui-ci d'un montant d'un million d'euros.

Dans le contexte actuel, et afin de pouvoir s'assurer d'une reprise de cette activité pour les acteurs de la filière tourisme affaires, il faut pérenniser ce fonds. Ce principe a été annoncé à la fois à nos acteurs économiques du secteur de l'événementiel, filière actuellement à l'arrêt, ainsi qu'à la presse pour pouvoir dès à présent mettre cet argument fort pour Toulouse Métropole.

Pour information, nous avons actuellement une trentaine de congrès (année de tenue fin 2021 et plus), remplissant les critères d'obtention du fonds (selon la grille d'évaluation élaborée conjointement) en attente de confirmation de récurrence du fonds.

Il est proposé la création d'un fonds Congrès doté d'un million d'euros, piloté et géré par Toulouse Métropole, associant les services de Toulouse Métropole et de l'Agence d'Attractivité.

Un Comité de sélection et d'agrément présidé par Toulouse Métropole sera constitué, associant le Président de l'Agence d'Attractivité et les directions concernées, il pourra, en fonction des projets à évaluer, s'appuyer sur des experts, des partenaires ou personnalités qualifiées.

Montant et répartition du fonds congrès : dotation 1 million €/an

Ce fonds congrès sera un fonds de soutien dès la constitution du dossier de candidature. Il faut savoir que les dossiers de candidature des villes pour accueillir ces congrès porteurs de retombées économiques sont déposés plusieurs années avant la date de tenue dudit congrès.

Le fonds sera réparti comme tel :

- 800 000€ sur l'accompagnement des grands congrès de plus de 3 000 participants et de plus de 9 000 nuitées ; montant maximum de 150 000 € pour un congrès national et 300 000 € pour un congrès international,
- 200 000€ sur l'accompagnement de congrès scientifiques internationaux (norme ICCA) de plus petites tailles en lien direct avec les filières stratégiques et les programmes de recherche de nos laboratoires privés et publics ; montant maximum de 40 000€

Ce fonds ciblera les organisateurs de congrès représentant :

- les associations nationales et internationales,
- les sociétés savantes,
- les fédérations professionnelles nationales et internationales,
- les établissements du supérieur et de recherche,
- les consortiums (avec dominante structures publiques).

Ce fonds pourra être abondé par la Région et le Département dans le cadre des discussions mises en place au sein du Comité Stratégique de Commercialisation et de Communication du MEETT.

Décision

Le Conseil de la Métropole,

Vu l'avis favorable de la Commission Economie, Innovation et Emploi du jeudi 3 décembre 2020,

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré,

Décide :

Article 1

D'autoriser la création du fonds Congrès, tel que décrit ci-dessus, et destiné à la relance de économique de nos filières stratégiques, du secteur évènementiel et du secteur hôtelier.

Article 2

D'abonder ce fonds, à compter de 2021, d'un montant annuel de 1 million d'euros.

Article 3

D'autoriser le Président à signer tous actes et documents nécessaires à cet effet.

Résultat du vote :

Pour	110
Contre	18 (Mmes HONVAULT, MAGDO, MAURIN, ROBY, CABANES, MUKABUCYANA, BLEUSE, BOUBIDI, BEC, MM. MAURICE, PIQUEMAL, LE TEXIER, DEHEURLES, EL ARCH, SANCHEZ, CHARTIER, KARMANN, PERE.)
Abstentions	4 (Mmes HARDY, FAURE Ana, MM. CUJIVES, JIMENA.)
Non participation au vote	0

Publiée par affichage le 22/12/2020

Reçue à la Préfecture le 22/12/2020

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme,
Le Président,

Jean-Luc MOUDENC